

SAINT-GOBAIN SULLY
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exrcice 2022			Exercice2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	28 527 387	43 456 278	71 983 665	59 923 606
Production vendue services	5 119 322	2 717 675	7 836 997	5 726 705
Chiffres d'affaires nets	33 646 709	46 173 953	79 820 663	65 650 311
Production stockée			-1 245 215	946 948
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	143 400
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 155 184	4 082 217
Autres produits			1 029 613	2 020 335
Total des produits d'exploitation (I)			83 760 245	72 843 211
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			18 096	44 762
Variation de stock (marchandises)			24 407	48 775
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			44 410 293	14 495 622
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-23 551 229	3 580 646
Autres achats et charges externes			23 502 138	19 403 031
Impôts, taxes et versements assimilés			1 030 095	978 088
Salaires et traitements			18 719 513	18 443 234
Charges sociales			6 751 259	7 918 188
Dotations sur immobilisations		Dotations aux amortissements	2 082 277	2 260 527
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	736 284	1 159 176
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 183 352	939 682
Autres charges			3 711 484	719 135
Total des charges d'exploitation (II)			78 617 970	69 990 867
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 142 275	2 852 344
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 998	1 122
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			1 120	1 162
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			4 118	2 284
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 000	2 000
Intérêts et charges assimilées			399 381	118 641
Différences négatives de change			449	2 191
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			401 830	122 832
RÉSULTAT FINANCIER			-397 712	-120 548
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 744 563	2 731 797

SAINT-GOBAIN SULLY
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	296 701	523 382
Total des produits exceptionnels (VII)	296 701	523 382
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 485	8 184
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	112 827	104 543
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	380 332	369 243
Total des charges exceptionnelles (VIII)	497 644	481 970
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-200 943	41 412
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	158 234	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-286 417	-547 922
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	84 061 064	73 368 877
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	79 389 260	70 047 746
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 671 804	3 321 130



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Saint-Gobain Sully SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Saint-Gobain Sully SAS
16, route d'Isdes - 45600 Sully-sur-Loire

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Saint-Gobain Sully SAS

16, route d'Isdes - 45600 Sully-sur-Loire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société Saint-Gobain Sully SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Saint-Gobain Sully SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 mai 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

SAINT-GOBAIN SULLY

SAS au capital de 3 351 875 euros

Siège Social : 16, Route d'Isdes
45600 SULLY SUR LOIRE

R.C.S. ORLEANS 322 688 474

* * * * *

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2022

* * * * *

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	2
2.1. Principes comptables.....	2
2.2. Principales méthodes utilisées.....	2
2.2.1. Immobilisations et amortissements	2
2.2.2. Stocks.....	3
2.2.3. Créances	4
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	4
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	4
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	4
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	4
2.2.8. Chiffre d'affaires	4
3. NOTES SUR LE BILAN.....	5
3.1. Immobilisations	5
3.2. Actif circulant	6
3.3. Capitaux propres	6
3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif	7
3.5. Etat des créances et dettes par échéances	8
3.6. Comptes rattachés.....	8
3.7. Transactions avec des parties liées	8
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	9
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	9
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	9
4.3. Résultat financier	9
4.4. Résultat exceptionnel	9
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	10
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	10
5. AUTRES INFORMATIONS.....	12
5.1. Engagements financiers	12
5.2. Effectif moyen.....	12
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	13
5.4. Consolidation.....	13
5.5. Intégration fiscale	13
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan	13
5.7. Autres éléments significatifs	13
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	13

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 Avril 2023 par le Président.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de la société Saint-Gobain Sully a été en hausse par rapport à l'année précédente (21,58%).

Après la crise de 2020, l'activité a continué à améliorer l'Aéronautique (Civil +16%, hélicoptères et militaire quasi-stable) avec stabilité dans le Marine et +25% dans le Blindé.

L'évolution du taux de change €/€ a été très favorable sur le résultat de l'exercice : 1,05 en moyenne sur l'année 2022, par rapport à 1,18 en moyenne sur l'année 2021.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'avis 2014-03 de l'ANC sur les comptes annuels et de ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	40 ans
- agencements des constructions	25 ans
- matériel industriel	5 à 16 ans
- outillage industriel	3 à 12 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau	4 à 12 ans
- matériel informatique	3 ans
- mobilier	12 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées principalement de dépôts et cautionnement.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits ayant une rotation supérieure à 3 ans ou exceptionnellement l'annulation d'une commande.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Les créances échues depuis plus de 9 mois (risques de non paiement ou litiges qualité) sont dépréciées en totalité.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de Saint-Gobain Glass France.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1.a).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges (voir paragraphe 3.4).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

- Méthode d'évaluation des provisions pour garantie clients calculées sur les bases historiques de 3 ans par ligne de produits appliquée au chiffre d'affaires de l'année
- Méthode d'évaluation des litiges qualifiés justifiés par une réclamation client reconnue par SG Sully. Provision déterminée par une estimation des coûts de remise en état ou de remplacement des produits litigieux.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 8,2 K€.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 74 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 3 491 K€ et la dotation aux amortissements à 2 008 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 1 620 K€ dégageant une moins-value nette de 12 914,00 €.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 4 214 K€ et se décomposent selon les catégories d'immobilisations ci-dessous :

- Matériel Informatique	56 K€
- Outillage Industriel	1 586 K€
- Matériel Industriel	2 345 K€
- Agencements Constructions	227 K€

c) Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements s'élèvent à 8K€

d) Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/12/2022
Frais d'établissement	0				0
Fonds de commerce	0				0
Coût de développement	1 226				1 226
Brevet et licences	2 418	8		101	2 527
Autres immobilisations incorporelles					0
terrains	650				650
Constructions	15 634	54	-399	282	15 570
Installations techniques et autres immobilisations corporelles	39 914	439	-1 220	1 092	40 225
Immobilisations en cours	2 678	2 986		-1 475	4 189
Avances et acomptes	0	13			13
Immobilisations financières	0				0
TOTAL	62 521	3 499	-1 620	0	64 400

Variation des amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnels		Reclassements	Amortissements et dépréciations en fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions		
I Amortissements immobilisations incorporelles	3 540	74					3 614
II Dépréciations immobilisations incorporelles							0
TOTAL	3 540	74	0	0	0	0	3 614
III Amortissements immobilisations corporelles	40 156	2 008	-1 607				40 557
IV Dépréciations immobilisations corporelles							0
TOTAL	40 156	2 008	-1 607	0	0	0	40 557

3.2. Actif circulant

Dépréciation de l'actif circulant

(en milliers d'euros)

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	3 306	307	-901	2 713
Créances	601	212	-651	162
TOTAL	3 907	519	-1 551	2 875

Les dotations et reprises sont présentées en résultat d'exploitation

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 3 351 875 euros, se compose de 216 250 actions d'une valeur nominale de 15,50 euros chacune, détenues à hauteur de 100 % par Saint-Gobain Glass France.

b) Variation des capitaux propres

en euros

Intitulé	Ouverture	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat 2022	Autres	Clôture
Capital social	3 351 875						3 351 875
Prime d'émission	769 086						769 086
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale	359 627						359 627
Réserves ordinaires							0
Report à nouveau	6 715 445		829 930				7 545 375
Acompte sur dividendes							0
Provision réglementées	3 249 495					83 631	3 333 126
Subvention d'investissement							0
Résultat de l'exercice	3 321 130		-829 930	-2 491 200	4 671 804		4 671 804
TOTAL Capitaux Propres	17 766 659	0	0	-2 491 200	4 671 804	83 631	20 030 893

c) Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Provision pour investissement					0
Provision pour hausse des prix					0
Amortissements dérogatoires	3 249		380	-297	3 333

Les dotations et reprises sont présentées en résultat exceptionnel

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

Variation des provisions pour risques et charges et pour dépréciations sur actif circulant et immobilisé

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Impact changement de méthode	Dotation	Utilisation	Reprise	31/12/2022
Provision retraite						0
Provision indemnités de fin de carrière						0
Provision autres avantages LT personnel	238		2		-51	189
Provision CATS						0
Provision litiges chantiers						0
Divers (1)	1 791		1 401		-1 538	1 654
Provisions impôts	0					0
TOTAL	2 029	0	1 403	0	-1 589	1 843
Provisions dépréciations sur actif circulant	3 907		519		-1 551	2 875
sur autres actifs immobilisés						0
TOTAL	3 907	0	519	0	-1 551	2 875

(1) La ligne divers comprend des provisions pour litiges qualité, personnel, perte de change, et UP/AP.

Dont Provisions d'exploitation : dotation pour 1 919 635,73 € et reprise pour 3 140 139,04 €

Provisions financières : dotation pour 2 000,00 € et pas de reprise

Provisions exceptionnelles : dotation pour 380 332,00 € et reprise pour 296 701,00 €

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance +1 an -5 ans	Échéance +5 ans
Actif immobilisé :	8	8	0	0
. Autres immobilisations financières	8	8		
Actif circulant :	17 330	17 330	0	0
. Créances clients	10 945	10 945		
. Créances diverses	6 385	6 385		
Charges constatées d'avance :	558	558		
Dettes financières :	46 267	45 986	281	0
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	
. Dettes financières diverses (2)	46 267	45 986	281	
Dettes d'exploitation et diverses (1)	18 899	18 899		
Produits constatés d'avance :	212	212		

(1) dont 11 182 K€ de charges à payer

(2) dont un emprunt de 30 000 K€ auprès de la Cie Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 558 K€ et sont principalement constituées de :

- 171 K€ d'assurances
- 387 K€ de marchandises – factures non reçues

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 11 182 K€, sont constituées principalement :

- de dettes fournisseurs d'exploitation pour 4 034K€
- de dettes fiscales et sociales pour 5 890 K€
- de dettes fournisseurs d'immobilisations pour 853 K€
- autres dettes pour 272 K€
- Emprunts et dettes financières divers pour 133 K€

3.7. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 42,15 % du chiffre d'affaires net total (37,26 % en 2021), contre 57,85 % pour le chiffre d'affaires net export (62,74 % en 2021).

Par activité

Sully a atteint, en 2022, un Chiffre d'Affaires de 79 821 K€, soit une hausse de 21,58 % par rapport à l'année précédente.

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de Recherche et des coûts de Développement s'est élevé à 4 Millions d'euros.

4.3. Résultat financier

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Dividendes	
- Quote-part de résultat GIE / SCI / SNC	
- Dotations / reprises médailles travail & Unité Performance	1
- Intérêts financiers nets	- 399
- Résultat de change	1

Résultat financier	- 397

4.4. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Solde net des dotations / reprises sur amortissements dérogatoires	83
- Solde net des dotations / reprises sur provision pour impôts	
- Solde net des dotations / reprises sur provisions pour litiges	
- Solde net des dotations / reprises sur autres provisions risques et charges	
- Charges et produits exceptionnels de gestion	104
- Plus et moins-values de cessions	13

Résultat exceptionnel	200

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant hors participation	4 745	-469	4 276
Résultat exceptionnel à court terme	-201	50	-151
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-158	40	-119
Contribution sociale sur les bénéfices			0
Créance d'impôt à raison des pertes fiscales antérieures			0
Crédit d'impôt recherche		650	
Correction années antérieures		15	
Impôts			0
Résultat comptable	4 385	286	4 672

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 313 K€, calculé au taux de 25,80 %.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

en milliers d'euros et en base impot	Montants en K€
BASES D'IMPOTS DUS :	
. Provisions réglementées :	-3 333
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
- Provision pour investissements	
- Amortissements dérogatoires	-3 333
. Subventions d'investissement	
. Produits non imposables temporairement :	0
(à réintégrer l'année de leur acquisition)	
- plafonnement TP	
TOTAL ACCROISSEMENTS	-3 333
BASE D'IMPOT PAYE D'AVANCE :	
. Charges non déductibles temporairement :	2 120
(à déduire l'année suivante)	
- Provision pour risques et charges	
- Provision pour congés payés	2 025
- Provision pour bonus à payer	
- Contribution solidarité	96
- Participation	0
TOTAL ALLEGEMENTS	2 120
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-1 213
Impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	0
- Amortissements réputés différés	
- Déficit reportables	
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	-1 213

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquels ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2022 à 2 993 K€.

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 2 959 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 34 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs "futurs ayant droit".

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivantes :

Taux annuel d'inflation : 2,20%

Taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6,20% ; [35,50[: 3,90% ; >=50 : 2,60%

Taux annuel d'actualisation : 4.04%

Table de suivi : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les achats de devises à terme s'élèvent à 50 494 K€ au 31 décembre 2022.

Les cautions et avals délivrés par la BNP s'élèvent 626 K€ .

5.2. Effectif moyen

Effectif moyen			
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	63		63
Agents de maîtrise et Techniciens	85		85
Employés	300	77,66	377,66
TOTAL	448	77,66	525,66

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 01/01/1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

NEANT

5.7. Autres éléments significatifs

NEANT

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

SAINT-GOBAIN SULLY
Etats financiers au 31 décembre 2022

SAINT-GOBAIN SULLY
Société par Actions simplifiées
Au capital de 3 351 875
Siège social
16 ROUTE D ISDES
45600 SULLY SUR LOIRE
RCS 32268847400046

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXES

SAINT-GOBAIN SULLY
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	1 225 686	1 225 686	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	2 526 742	2 388 442	138 300	103 387
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	3 752 428	3 614 128	138 300	103 387
Terrains	650 388	267 656	382 732	382 924
Constructions	15 570 166	11 702 591	3 867 575	3 747 800
Installations techniques, matériel	38 689 748	27 288 738	11 401 010	11 604 408
Autres immobilisations corporelles	1 535 313	1 298 000	237 313	307 878
Immobilisations en cours	4 189 379	0	4 189 379	2 678 478
Avances et acomptes	12 600	0	12 600	0
TOTAL immobilisations corporelles	60 647 595	40 556 985	20 090 610	18 721 488
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	875	0	875	0
Autres immobilisations financières	6 800	0	6 800	0
TOTAL immobilisations financières	7 675	0	7 675	0
Total Actif Immobilisé (II)	64 407 698	44 171 113	20 236 585	18 824 875
Matières premières, approvisionnements	35 894 035	264 385	35 629 650	12 049 494
En cours de production de biens	3 596 817	196 635	3 400 182	3 076 053
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	13 831 395	2 251 957	11 579 438	12 582 812
Marchandises	78 707	0	78 707	104 775
TOTAL Stock	53 400 954	2 712 977	50 687 977	27 813 134
Avances et acomptes versés sur commandes	197 145	0	197 145	32 855
Clients et comptes rattachés	10 945 061	161 670	10 783 392	9 977 697
Autres créances	6 186 626	0	6 186 626	3 416 620
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	17 328 832	161 670	17 167 162	13 427 172
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	558 042	0	558 042	286 353
Total Actif Circulant (III)	71 287 829	2 874 647	68 413 182	41 526 660
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	182 953		182 953	171 596
Total Général (I à VI)	135 878 480	47 045 760	88 832 720	60 523 131

SAINT-GOBAIN SULLY
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2022	2021
Capital social ou individuel dont versé : #####	3 351 875	3 351 875
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	769 086	769 086
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	359 627	359 627
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	359 627	359 627
Report à nouveau	7 545 376	6 715 446
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 671 804	3 321 130
Subventions d'investissement	400 000	0
Provisions réglementées	3 333 126	3 249 495
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	20 430 894	17 766 659
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	1 336 994	1 484 609
Provisions pour charges	506 399	544 681
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 843 394	2 029 290
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	46 266 780	23 561 051
TOTAL Dettes financières	46 266 780	23 561 051
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 125 599	7 526 277
Dettes fiscales et sociales	7 092 081	6 576 238
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 283 406	1 516 129
Autres dettes	1 556 895	1 196 240
TOTAL Dettes d'exploitation	20 057 981	16 814 884
Produits constatés d'avance	212 125	258 232
TOTAL DETTES (IV)	66 536 887	40 634 168
Ecart de conversion Passif (V)	21 546	93 014
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	88 832 720	60 523 131

SAINT-GOBAIN SULLY
S.A.S. au capital de 3.351.875 Euros
Siège social : 16, route d'Isdes – 45600 SULLY-SUR-LOIRE
R.C.S. ORLEANS 322 688 474

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MAI 2023
--

La Société SAINT-GOBAIN GLASS France, Associé unique de SAINT-GOBAIN SULLY, Société par Actions Simplifiée, conformément à la décision du Président du 28 avril 2023 est consultée sur :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- l'affectation du résultat,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Le Président atteste :

- que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés, par décision du Président, le 28 avril 2023,
- qu'il a adressé le 28 avril 2023 à l'Associé unique :
 - La copie de la décision du 28 avril 2023,
 - Le rapport de gestion de l'exercice 2022,
 - La copie du rapport général du Commissaire aux comptes,
 - Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Le texte des résolutions en projet,
 - Un exemplaire des statuts.

La Société SAINT-GOBAIN GLASS France doit se prononcer sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La société SAINT-GOBAIN GLASS France, après avoir pris entière connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 4 671 803,70 euros. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve notamment, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 de ce même code pour un montant de 30 005 euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier au Président pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir constaté que le compte de résultat de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 4 671 803,70 euros, que le report à nouveau est positif de 7 545 376,03 €, et que la réserve légale est dotée, décide de l'affecter de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	4 671 803,70 €
Report à nouveau de l'exercice précédent	7 545 376,03 €
Résultat distribuable	12 217 179,73 €
Dividendes distribués (16,20 € / action x 216 250 actions)	3 503 250,00 €
Solde à virer au compte de report à nouveau	8 713 929,73 €

Un dividende de 16,20 € par action, soit un dividende total de 3 503 250,00 € sera mis en paiement le 23 mai 2023,

Le solde du report à nouveau sera donc de 8 713 929,73 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les distributions des trois derniers exercices ont été les suivantes :

ANNEE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL	DIVIDENDE GLOBAL PAR ACTION	DIVIDENDES VERSEES (TOTAL)
2019	216 250	24,48 €	-	24,48 €	5 293 920,46 €
2020	216 250	0 €	-	0 €	0 €
2021	216 250	11,52 €	-	11,52 €	2 491 200,00 €

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, afin d'effectuer toutes formalités légales qu'il appartiendra et, notamment, certifier conformes les documents de la Société.

Cette résolution est adoptée.

Le Président joint en annexe au présent procès-verbal :

- le rapport de gestion sur l'exercice 2022,
- le bilan, le compte de résultat et les annexes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport général du Commissaire aux comptes.

Le Président,
Saint-Gobain Glass France
Dont le représentant permanent
est Thierry FOURNIER

L'Associé unique
Saint-Gobain Glass France
Représenté par Thierry FOURNIER

Thierry Fournier
Thierry Fournier (Jun 9, 2023 07:49 GMT+2)

Thierry Fournier
Thierry Fournier (Jun 9, 2023 07:49 GMT+2)